

Avril  
2015

n°2



# La Gazette du Vigan

## Bulletin municipal

Un bulletin proposé et réalisé par la Municipalité du Vigan.

### Au sommaire...

#### Un mot du Maire...

" Dans le précédent bulletin, je mentionnais la situation financière inquiétante de la communauté de communes Quercy-Bouriane (CCQB). Déjà, au mois de juin 2014, les services de l'Etat nous avaient alertés sur les ratios financiers tous dans le rouge, corollaires d'une gestion approximative. Dès lors, l'évidence fut d'abandonner l'aménagement de l'Office du Tourisme (OTI), opération somptuaire et mal préparée ; d'abandonner aussi le projet de crèche au Vigan, la CCQB ne pouvant se permettre de se doter de deux structures identiques à 5km de distance. Il y aura bien par contre une crèche neuve à Gourdon, à l'Hivernerie, subventionnée à 80%.

En ces temps difficiles où l'augmentation des impôts semble inconcevable où l'Etat baisse les dotations aux collectivités, l'équilibre du budget 2015 sera ardu ; il passe, si l'on veut réaliser un programme minimum sur la voirie, rendu nécessaire au vu de la dégradation des chaussées, par des économies : baisse des enveloppes dédiées aux ALSH, à l'OTI, aux associations, gel de la restauration du petit patrimoine, etc.

Cette nécessaire austérité amène à la question : les communautés de communes ont-elles vocation à être bien gérées ? On peut en douter, l'étendue des territoires, le cumul des mandats et leur corollaire l'abandon de la gestion aux services administratifs, l'ambition et la mégalomanie de certains élus, étant incompatibles avec les réalités du terrain, les attentes des administrés et la rigueur budgétaire. Voilà maintenant que l'Etat nous propose des super-communautés et des regroupements de communes. L'objectif -inavoué- ne serait-il pas la disparition des communes, maillons historiques de la République, que la Révolution Française a substituées en 1790 aux anciennes paroisses, en leur conférant les valeurs de la laïcité?

Au IV<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ, dans la Grèce Antique où est née la démocratie, Aristote écrivait déjà :

« On ne fait pas une cité avec 10 hommes ;  
mais avec 100 000, il n'y a pas de cité non plus ».

Mais nos énarques, faisant fi du passé, pensent sans doute nous préparer une société idéale...

Daniel SOULADIE, maire du Vigan

Le personnel municipal .....	p 1
A propos de notre bureau de poste .....	p 2
A propos de notre école .....	p 2
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) .....	p 2
Commerces et services .....	p 3
Quelques annonces... ..	p 3
La programmation culturelle .....	p 4
Informations diverses... ..	p 4

### Le personnel municipal

#### Secrétariat

CHAMPION Karine	Agent Administratif
COURTIOL Christine	Rédactrice
TACHE Laëticia	Agent Administratif
WEISZER Virginie	Agent Administratif

#### Services techniques

DELRIEU Thierry	Agent de Maîtrise
DOURNES Bernard	Agent Technique
FRAYSSE Thierry	Agent Technique
LAGRANGE Serge	Agent Technique
LHOTTELLIER Sébastien	Contrat aidé
PUYO Jean	Chargé de mission (CDD)

#### Ecoles A.L.S.H. Cuisines

ANGELIBERT Sandrine	Agent Technique
BOUTAREL Lydie	Agent Technique
CAVAILLAC Valérie	Agent Technique
JOUFFREAU Leila	Agent Technique
JOUFFREAU Muriel	Agent Technique
KRANZER Nicole	Agent Technique
LAURENT Sylvie	Remplaçante
LHOTTELLIER Cécile	Agent Technique
MAUPEU Isabelle	Agent Technique
MOORE Caroline	Agent Technique
PRUNIERES Chantal	Agent Technique
VIEGAS Anna	Agent Technique

#### Service culturel

FERNANDEZ-SOULADIE Julie	Chargée de Mission (CDD)
HENNEBERT Yann	Agent Technique

Soit 20 fonctionnaires titulaires de la Fonction Territoriale.

## A PROPOS DE NOTRE BUREAU DE POSTE...

Dans La Gazette du Vigan d'octobre 2014, la Municipalité exprimait sa forte opposition à la fermeture de notre bureau de poste le samedi matin et à l'hypothèse de sa transformation un jour en une simple Agence Postale Communale. Elle réitérait alors sa volonté de conforter un service public digne de ce nom et adapté à la vitalité de notre bourg. Or, malgré toutes les démarches et actions engagées contre cette proposition, malgré l'avis défavorable émis par la Commission de Présence Postale lors de sa séance du 9 octobre puis le rejet catégorique et unanime par le Conseil Municipal le 14 octobre, malgré la médiatisation de cette fermeture dans la presse et dans le reportage diffusé début septembre sur France 3 Midi-Pyrénées, la nouvelle organisation des horaires du bureau de poste a été mise en place dès le 1er janvier 2015. Cependant, suite au dossier élaboré et envoyé dès cet été pour interpeller les politiques, interlocuteurs et acteurs de terrain, nous avons pu compter sur le soutien de Monsieur le Député du Lot Jean LAUNAY, qui est venu nous rencontrer à deux reprises. Il faut préciser qu'en tant que Vice-Président de l'Observatoire de la Présence Postale Territoriale, M. LAUNAY a présenté dans son rapport parlementaire de janvier un projet innovant en termes de présence postale et qui serait envisageable sur notre commune.

Ce projet, exposé dans un cadre parlementaire, représente une perspective très encourageante et apporte un argument non négligeable pour interpeller à nouveau la Direction de La Poste sur la fermeture du samedi matin. Daniel SOULADIE a de nouveau sollicité M. Bruno KIM, Directeur du Territoire Lot et Délégué Départemental du Groupe La Poste, lui demandant de prendre en compte ledit projet afin de rétablir l'ouverture de notre bureau de Poste le samedi matin. Dans une lettre du 08 janvier 2015, Monsieur KIM nous écrit donner une suite favorable à cette demande. Il nous informe ajourner la nouvelle organisation et nous affirme s'employer à trouver « une ressource » pour permettre "l'ouverture" (parlons plutôt de réouverture !) de notre bureau "dans les meilleurs délais"...

Nous avons conscience que les temps sont durs pour La Poste qui doit faire face à une diminution drastique du courrier, tout comme nous sommes sensibles au combat engagé par nombre de ses employés pour revendiquer de meilleures conditions d'exercice de leur travail. A notre échelle municipale, nous restons mobilisés pour défendre des exigences légitimes concernant l'indispensable présence postale adaptée au dynamisme de notre bourg et au développement de notre village....surtout lorsque certaines politiques nationales jouent en défaveur de la ruralité. A suivre...

Mars 2015. **Françoise Lagrange**

## A PROPOS DE NOTRE ECOLE...

Les T.A.P (Temps d'activités périscolaires) ont été mis en place à la rentrée 2014 dans les deux écoles du Vigan. Ils viennent en complément de l'enseignement scolaire. Ce sont des activités qui permettent aux enfants de découvrir d'autres univers. Les activités se font quatre jours par semaine pendant 45 minutes. A la maternelle, des activités ludiques sont proposées aux plus petits. A l'école élémentaire, les plus grands ont le choix entre : le théâtre, la chorale, les danses traditionnelles, le sport, les jeux de sociétés et les activités manuelles et créatives. Nous allons également à la bibliothèque une fois par semaine. Les équipes d'encadrement sont composées de personnel formé et qualifié, et complétées par des personnes bénévoles. Lors d'une réunion dans les locaux de la Direction de la Jeunesse et des Sports, après concertation, il s'avère que notre commune propose des activités tout à fait correctes dans le cadre des T.A.P.

**Marie-Christine Vaysse**

### Inscription à l'école :

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants à l'école doivent impérativement passer en Mairie afin d'obtenir l'autorisation de Monsieur le Maire avant de faire leur inscription.

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)...

Le Centre Communal d'Action Sociale est administré par un conseil d'administration, présidé par délégation du maire par l'adjointe aux affaires sociales. Il est composé à parité de membres élus du conseil municipal et de personnes issues du secteur social et associatif nommés par le maire, soit onze personnes pour notre commune. Elu pour six ans, il est renouvelable lors de chaque élection du conseil municipal. Il anime des actions de prévention dans la commune, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale, d'aide personnalisée d'autonomie, d'aide et accompagnement des personnes âgées, handicapées, et lutte contre les exclusions.

En liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, CG, MSA, EPA...) il participe à l'amélioration des conditions de vie des familles et des enfants en difficulté. L'action « phare » du CCAS du Vigan est le Contrat Municipal Etudiant. Instauré en 2008, il a pour mission de promouvoir l'égalité des chances en accordant une aide financière sous condition de ressources aux étudiants viganais souhaitant poursuivre des études supérieures. En contrepartie, quelques heures de travail au bénéfice de la collectivité ou d'associations viganaises permettent aux jeunes de réaliser un véritable engagement citoyen. Pour l'année scolaire 2014/2015, 10 étudiants bénéficient de cette aide reconductible sur constitution d'un dossier. Si vous rencontrez des difficultés, avez besoin d'aide pour vos démarches administratives, le CCAS se tient à votre disposition pour un rendez-vous en Mairie ou bien à votre domicile.



**Sylvette Bélonie**

Les dix bénéficiaires du CME pour l'année 2014/2015.

## COMMERCE ET SERVICES...

- Interview de M.Sauvage, Directeur de la "**Compagnie des Produits Sauvage**", par Arlette Favory.

*Dans le métier depuis 1986, Christian Sauvage peut se targuer d'une belle expérience dans la spécialité du champignon.*

**- Quel est votre parcours professionnel ?**

J'ai commencé à Sauveterre la Lémance(47) où j'ai acquis mon expérience professionnelle dans ce domaine pendant 7 ans. J'ai ensuite, pendant sept ans, occupé un poste de Directeur des Achats pour un groupe basé dans les Landes.

**- Puis c'est l'envol avec la création de votre première entreprise ?**

- En effet j'ai créé ma première entreprise à Rungis où, durant 6 ans, je traitais de 1000 à 1200 tonnes de champignons sauvages frais par an. Ma 2ème expérience personnelle a été en Haute Loire où je travaillais principalement des champignons surgelés pour la G.D. et le RHFJ. Puis, trois ans après est venue la création de la première "Compagnie des produits Sauvage" à Chaspuzac en Haute Loire avant le transfert, ici, dans le lot.

**- Et pourquoi le choix du Vigan ?**

- Après le rachat partiel de la Société Sylvalis sur le site Agropole d'Agen, je découvre et me passionne pour cette activité de transformation des produits agro-alimentaires. Mais bien vite l'éloignement des 2 sites de travail me conduit à un rapprochement géographique des deux unités et c'est aux Garrigues, bâtiment parfaitement adapté à cette activité, que j'ai déplacé l'activité de Chaspuzac.

**- Parlez nous de l'activité de ce site ?**

- Les champignons arrivent, soit frais pour être surgelés sur place ou bien déjà surgelés, ils sont reconditionnés pour la vente. La saison démarre en Mars pour les morilles, Saint Georges et autres mousserons, jusqu'en juin.

La girolle est travaillée de juin à septembre. Enfin les cèpes, pieds de mouton chanterelles et trompettes sont "reconditionnés" jusqu'en fin d'année.

**- Pourquoi importer ?**

- D'abord il manquerait la quantité, voir la qualité pour certaines espèces et le prix d'achat n'est pas forcément attractif.

*A ce jour 5 à 8 intérimaires travaillent sur le site du Vigan, ce sera toujours le cas, c'est un travail saisonnier, tributaire de la météo, avec des périodes sans arrivage qui obligent l'embauche au coup par coup. Gestion rigoureuse qui devrait pérenniser cette main d'oeuvre bienvenue chez nous...*



Christian et Thierry Sauvage.

**- Portraits croisés de bouchers.**

*Notre village a actuellement la chance de posséder trois lieux différents pour s'approvisionner en produits de boucherie, charcuterie et traiteur. Ces différentes enseignes, occupant toutes trois des locaux municipaux au titre de locataires de la Mairie du Vigan, proposent des produits et services différents.*

**"La Saucisserie"**

La petite entreprise familiale de M. et Mme Kilgarrieff, propose une gamme de saucisses anglaises (à l'ail, « breakfast », au miel...) réalisées avec de la viande de porc français d'origine locale. Vous y retrouverez également une grande variété de friands, chaussons et tourtes, ainsi que le traditionnel bacon, du steak haché et, dans un tout autre genre, une sélection de fromages anglais. Ces produits sont disponibles sur différents marchés du Lot et de la Dordogne, ou sur commande directement à la boutique située dans le bourg, dans la petite rue au dos de la boutique de vêtements "Evidence". Les marchés sur lesquelles vous retrouverez « La Saucisserie » sont : Sarlat, le mercredi; Souillac, le vendredi; Cazals, le dimanche.

Contact : Lynn Kilgarrieff 06.13.37.65.77 - info@dordogne-lot-sausage.com / www.dordogne-lot-sausage.com



**"Maladen et Fils"**

Cette entreprise familiale locale, travaillant avec des producteurs locaux, propose une large gamme de produits de charcuterie traditionnelle et de boucherie ainsi qu'un grand nombre de produits de traiteur. Située en plein cœur du bourg du Vigan, dans la rue principale du village, la boutique Maladen vous accueille sur les plages horaires suivantes :

Du mardi au vendredi, de 8h15 à 12h30 et de 15h à 19h ; Le samedi, de 9h15 à 12h30 et de 15h à 18h

*Il vous est également possible de passer commande à l'avance et de venir récupérer vos produits à une date convenue directement en boutique.*

Contact : 05.65.41.47.81



**"Miro en Quercy"**

A la fois atelier de découpe de viande limousine et atelier de fabrication de charcuterie artisanale locale, « Miro en Quercy » propose une large gamme de produits de boucherie et de charcuterie à la vente pour les professionnels (gros et demi-gros) mais également pour les particuliers. Située au Vigan sur la Z.A des Près Vignals, la boutique est ouverte tous les jours. Si vous voyez le rideau baissé, n'ayez crainte: Roland Guillaume et son épouse sont généralement en train de travailler dans l'atelier, à l'étage inférieur, mais se présenteront immédiatement à la boutique pour vous servir, sur un simple appel de votre part au 05.65.27.25.46.

Contact : 05.65.27.25.46 - http://miroenquercy.fr



- Un nouveau restaurant a vu le jour au Vigan. Installé au cœur du bourg, il se nomme "**La Bonne Étape**" et propose des spécialités culinaires du monde entier ainsi qu'un menu du jour.

- Le salon "**Beauté Bien-Être**" étend son offre de services. Mme Gaudino vous propose à présent un véritable SPA en plein cœur du Vernet.



**L'A.C.A.V. (Association des commerçants et artisans du Vigan) :**

Président: **M. Patrick BOURREZ**

Trésorière: **Mme Françoise COMBE**, Trésorière adjointe: **Mme Patricia TOURET**  
Secrétaire: **M. Richard LARMENTIER**, Secrétaire adjointe: **Mme Cathy MALADEN**

- Activités équestres au Vigan: Pour les passionnés de chevaux, retrouvez au Vigan "**Les Landes**" où Serge Moro vous accueillera pour des formations d'attelage. De nombreux chevaux sont également accueillis sur place en pension, dans un parc de plusieurs hectares, et des places sont encore disponibles pour de nouveaux chevaux qui nécessiteraient un lieu d'accueil. La maison principale, entourée d'un écrin de verdure, est également un gîte, où les férus de chevaux trouveront leur bonheur. Un projet d'association est actuellement en cours d'élaboration, afin de proposer une gamme d'activités équestres bien plus étendue au sein des « Landes ». N'hésitez pas à contacter Serge Moro pour plus d'informations, au 06.26.34.02.64



- L'école de musique actuelle et arts "**MADS**", implantée au premier étage de la laiterie du Vigan est gérée cette année par l'association La Marotte. La Marotte vous propose dès aujourd'hui des cours de chant et/ou coaching vocal, coaching de groupes de musique, batterie, guitare, basse, piano/clavier, accordéon, percussions, beatmaking (hip hop, dubstep, électro), chorale moderne (enfant et adulte) et théâtre (enfant et adulte). Nos professeurs sont tous qualifiés et vous enseigneront la musique avec une pédagogie moderne et dynamique. Nous favorisons le jeu en groupe afin de rendre plus ludique l'apprentissage de la musique. Nous vous proposons aussi de la location son et lumière, une salle de répétition et enregistrement de maquettes audio. Equipée de plusieurs salles de musique ainsi que d'une petite salle de concert, l'école est ouverte aux petits comme aux grands tous les mercredis après-midi pour l'instant, avec en projet de plus larges horaires d'ouvertures...



Contact: [lamarotte@ymail.com](mailto:lamarotte@ymail.com)  
**06.67.28.96.36 / 06.17.83.14.43**  
<http://lamarotte.wix.com/lamarotte>  
<http://www.mads-levigan.com/>

## NOTRE PROGRAMMATION CULTURELLE...

### Rappel des prochaines dates à venir à l'Espace Polyculturel Jean Carmet :

- Sam. 25/04/15 : "**Urbaines**", humour, un One-woman-show joyeux, tendre et cruel à la fois, avec **Marie-Pierre Boutin**.
- Ven. 15/05/15 : "**La cuisine traditionnelle Quercynoise**", conférence, par **Martine Bergues**.
- Sam. 23/05/15 : "**Marcel Amont**", récital. Ce prestigieux artiste nous fera le plaisir de faire escale au Vigan le temps d'une soirée !
- Sam. 06/06/15 : "**Dolls Garden Party**", salon consacré aux poupées de collection modernes ( **BJD, Pullips, Blythes**, etc.)



N'hésitez pas à consulter notre brochure, ou à nous contacter directement au 05.65.32.79.72 ou par mail à: [espace.jeancarmet@gmail.com](mailto:espace.jeancarmet@gmail.com)  
 Retrouvez-nous également sur notre site internet [www.espace-jeancarmet.fr](http://www.espace-jeancarmet.fr)

## Informations diverses

- **Un arrêté réglementant la circulation et la divagation des animaux domestiques sur la voie publique** a été pris. N'hésitez pas à venir le consulter en Mairie.
- **La bibliothèque du Vigan change d'horaires.** Les bénévoles vous accueilleront désormais :
  - Le mardi de 15h à 17h
  - Le vendredi de 16h à 18h
- Des représentants du conseil municipal se sont récemment déplacés au domicile de **M. René Piganiol** afin de célébrer en compagnie de ses proches son **100ème anniversaire**. La municipalité tout entière lui souhaite encore beaucoup de bonheur et de santé !
- **Le recensement** s'est déroulé du 15 janvier au 14 février 2015. Quatre agents recenseurs sont passés dans chaque logement de la commune et nous vous remercions pour l'accueil que vous leur avez réservé. Nous les remercions également pour le travail sérieux qu'ils ont accompli. Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. Le résultat officiel sera donc publié en décembre 2015
- **Un container de récupération textile** a été installé sur la place du presbytère. Libre-service, accessible 24/24h.
- **Message de la Gendarmerie concernant les cambriolages: Saurez-vous reconnaître vos bijoux volés ?**  
 Consultez un catalogue des bijoux volés (retrouvés lors d'une interception), mis en ligne par la Gendarmerie. L'adresse est la suivante : <http://www.liste-objets-voles.fr/origine.html>  
 Pour contacter la gendarmerie, en cas de reconnaissance de bijoux : Remplissez un formulaire sur internet ou appelez les enquêteurs du groupe "atteintes aux biens" au **05-62-25-44-24** ou **06-26-21-34-65**.



### Les élus viganais à la CCQB (Communauté de Communes de Quercy-Bouriane)



#### DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

- SOULADIÉ Daniel :** 2ème vice-président à la CCQB ; président de la Commission Finances.
- BÉLONIE Sylvette :** Commission Accessibilité
- FAVORY Jean Michel :** Voirie – Travaux Publics et Bâtiments
- LAGRANGE Françoise :** Développement Culturel Associatif et Sportif
- LEGRAND Christian :** Développement Local et Numérique, Tourisme, Appel d'Offres, OTI, Syndicat Mixte du Pays Bourian, Association des Paléonautes.

#### CONSEILLERS MUNICIPAUX TITULAIRES

- DEGAT Frédéric :** Urbanisme.
- DELMAS Yves :** Finances.
- FRESQUET Sylvie :** Aménagement du Cadre de Vie rural et urbain.
- VAYSSE Marie-Christine :** Présidente Commission Initiatives Solidaires et Entreprises Locales.